

SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIONS

Chef de service Propreté et maintenance (h/f) - LM-2026-049

POSTULER AVANT LE 09 OCTOBRE 2026

Référence de l'offre : ie18pmtync

Un poste de Chef de service Propreté et maintenance (h/f) (cadre d'emplois des techniciens) est à pourvoir au sein de la direction de l'exploitation de l'espace public.

La direction a en charge l'entretien l'espace public communautaire et assure à ce titre la propreté urbaine (le balayage, le lavage, le désherbage, la collecte des corbeilles, le ramassage des dépôts illicites...) et la maintenance de la voirie et de ses accessoires (réparation mobilier urbain, signalisation horizontale et verticale, fauchage...) Le chef de service assure la programmation et la coordination de l'ensemble de ces interventions sur le périmètre dont il a la charge

Publié le 8 Septembre 2026

✓ **POSTULER EN LIGNE**

Présentation de Limoges Métropole

Second pôle urbain de Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole est une communauté urbaine, située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Constituée de 20 communes et rassemblant plus de 210 000 habitants, elle vous accueille au sein d'un territoire dynamique et préservé, offrant une qualité de vie exceptionnelle entre ville et nature.

Elle assure grâce à plus de 900 agents la gestion des services de proximité et contribue également à la réalisation de grands projets dans des domaines variés et stratégiques (développement économique, insertion professionnelle, aménagement du territoire, habitat, renouvellement urbain, mobilités...).

Savoir-faire et filières d'excellence, dynamisme économique, rayonnement international, excellente qualité de l'air et de l'eau, faible prix de l'immobilier, fluidité de circulation, les nombreux atouts de la communauté urbaine offrent un cadre de vie privilégié.

Limoges Métropole, un territoire innovant, à vivre et à découvrir.

Missions

L'agent recruté sera placé sous l'autorité du directeur et aura en charge les missions et activités suivantes :

> Organisation des activités de propreté et de maintenance

Planifier et hiérarchiser le travail des équipes du service

Apprécier et mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires aux interventions

Contrôler le travail effectué par les équipes et sa conformité

Rendre compte de l'activité du service par l'établissement de bilan

Informar sa hiérarchie des éventuels problèmes rencontrés sur le domaine public

Utiliser le logiciel de suivi d'activité afin des réaliser le suivi des heures de travail, des congés, des primes et des véhicules utilisés par les agents

Coordonner l'activité des agents pour la réalisation de chantiers mutualisés avec les communes membres du groupe géographique

> Gestion des demandes de travaux et des requêtes diverses

Prendre en compte les demandes de travaux ou interventions (demandes d'intervention, courriers, notes, appels...)

Evaluer leur importance et priorité

Réaliser des devis pour les prestations de propreté liées à des manifestations

Rendre compte au demandeur (réponse aux demandes d'intervention, notes, courriers, appels

> Gestion du personnel

Préparer les entretiens professionnels annuels des agents du service avec les chefs d'équipes

Déterminer les formations nécessaires avec la participation des référents techniques

Veiller aux conditions de travail des agents (temps de travail, EPI)

Signaler à la hiérarchie toutes attitudes inadaptées par la rédaction de rapport (absentéisme, comportement, négligence envers les matériels...)

Réaliser les évaluations périodiques des agents non titulaires

> Activité de mutualisation pour les agents

Organiser et répartir les tâches entre les agents

Coordonner les interventions avec les services communaux

> Gestion des ressources matérielles

Veiller à une utilisation adaptée des matériels par les agents

Programmer et vérifier la réalisation des entretiens périodique nécessaires

Transmettre les demandes de réparations au service parc matériel et automobile

Contrôler régulièrement l'état des locaux et transmettre les demandes d'interventions d'entretien éventuelles

› Participation à la viabilité hivernale en tant que responsable d'intervention ou de patrouilleur

Profil (qualifications et compétences)

- › Connaissance de l'environnement de travail au sein d'une régie
- › Connaissance des techniques et des matériels de voirie (entretien et nettoyage)
- › Connaissance des règles de sécurité applicables sur la voirie
- › Connaissance du fonctionnement général des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- › Utilisation généraliste des outils informatiques
- › Savoir gérer les conflits et se positionner en tant que médiateur
- › Savoir transmettre des consignes
- › Savoir hiérarchiser et planifier les interventions
- › Savoir faire preuve d'initiative, d'organisation et de méthode
- › Rendre compte à son supérieur hiérarchique
- › Être force de proposition
- › Savoir faire preuve de réactivité
- › Qualités relationnelles
- › Savoir faire preuve de pédagogie
- › Aptitude à l'écoute

Conditions d'exercice

Temps de travail

38 heures 20 par semaine (droits RTT 19 jours par an) du lundi au vendredi

Astreinte de décision et de viabilité hivernale

Particularités

Permis B obligatoire

Informations complémentaires

Ce poste est ouvert aux agents fonctionnaires relevant du (des) cadre(s) d'emplois susvisé(s) ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L. 332-14 du code général de la fonction publique.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent contacter pour tous renseignements M. Sylvain ATTARD Directeur de l'exploitation de l'espace public au [05.55.31.41.55](tel:05.55.31.41.55)

Elles peuvent faire acte de candidature en adressant leur lettre de motivation ainsi que leur CV au Président de Limoges Métropole en mentionnant impérativement le numéro de l'offre LM-2026-049.

Ils peuvent aussi en parler...

Le poste de chef service propreté et maintenance est un poste avec un quotidien très varié. Entre la gestion des ressources humaines placées sous sa responsabilité (environ quarante personnes), les dégradations ou accidents sur l'espace public et les interventions programmées. Réactivité, prise d'initiative et adaptabilité sont des compétences nécessaires pour réussir les missions. Pour s'assurer que les prestations réalisées permettent aux riverains de bénéficier d'un espace public entretenu et sécurisé, le chef de service doit régulièrement contrôler et faire évoluer les pratiques des équipes

Sylvain ATTARD Directeur de l'exploitation de l'espace public
